

1000



DOSSIER DE PRESSE

SAISON
2022
2023

Le mot du président

Le Hockey-sur-Glace revient pour le bonheur de tous les acteurs du Hockey français, des joueurs aux supporters en passant par les présidents et les bénévoles. La reprise de la Synerglaçe Ligue Magnus mettra aux prises les 12 meilleurs clubs qui forment l'élite de notre hockey national.

Nous espérons, enfin, revivre une saison loin des doutes liés à l'épidémie. Tous les clubs n'ont qu'une hâte, revoir un public de passionnés remplir leurs gradins à nouveau pour assister au spectacle, dans et hors des tribunes, au sport collectif le plus rapide du monde. Je me joins bien évidemment à cette volonté de voir nos patinoires pleines et j'invite tous nos sympathisants à faire découvrir notre sport à leurs familles, leurs amis et leurs proches. Assister à un match de Hockey, c'est la promesse de passer un bon moment en famille ou entre amis !

Une nouvelle fois la Synerglaçe Ligue Magnus sera diffusée gratuitement à la télévision sur la chaîne du mouvement sportif français Sport en France. Une nouvelle réjouissante, en plus de la couverture de l'ensemble de la saison de notre partenaire Fanseat qui diffusera tout le championnat.

Champion en titre, Grenoble tentera de conserver son titre face à des adversaires toujours plus coriaces comme l'historique Rouen ou encore le club d'Angers, plein d'ambitions après son sacre en Coupe de France l'année passée. Des 23 Mondialistes ayant acquis brillamment le maintien dans l'Elite mondiale, en mai dernier avec l'équipe de France, onze proviennent de la Synerglaçe Ligue Magnus. Un signe évocateur de l'importance de la compétitivité de notre championnat pour notre équipe nationale.

Je souhaite adresser tous mes encouragements à l'ensemble des clubs pour cette nouvelle saison qui, j'en suis sûr, nous réservera autant de duels endiablés que de rencontres. Bonne saison à tous !



Pierre-Yves Gerbeau



Sommaire

La Synergglace Ligue Magnus

Histoire	2
La formule	3
Phase 2	4
Trophées individuels	5
Le hockey sur glace en bref	6 - 7
Commission d'arbitrage et règles de jeu	8 - 15
Les gestes de l'arbitre	16
Synergglace, namer	17
Bilan saison 2021-2022	18 - 23
Saison 2022 - 2023	24 - 25
12 clubs	26 - 27
Un championnat international	28

Les clubs

Amiens	29 - 30
Angers	31
Anglet	32
Bordeaux	33
Briançon	34 - 35
Cergy - Pontoise	36
Chamonix	37
Gap	38
Grenoble	39 - 40
Mulhouse	41
Nice	42
Rouen	43 - 44
<hr/>	
Suivre la Synergglace Ligue Magnus	45



La Synergla Ligue Magnus

Histoire

Le championnat de France élite est né en 1907 sous le nom de « Première série ». Le club de Lyon remporta le premier titre de Champion de France. C'est en 1981, lors du sacre de Tours, que le professionnalisme a fait son apparition dans le championnat de France de hockey sur glace.

Après avoir changé régulièrement d'appellation entre 1973 et 2004, Luc Tardif, qui devint le président de l'Autorité Exécutive du Hockey Français (AEHF), décida que le championnat s'appelle désormais définitivement la « Ligue Magnus » pour ne plus désorienter ses fans et les médias. Depuis 18 ans, le championnat élite de hockey porte donc ce nom. Par ailleurs, depuis 2018, « Synergla » est le naming officiel du championnat élite français. Basé à Heimsbrunn près de Mulhouse, Synergla est le numéro 1 européen de la location de patinoires fixes et mobiles. Synergla installe près de 320 patinoires chaque année.

Depuis la création de la Ligue Magnus, le championnat est constitué d'une poule unique contrairement aux deux poules géographiques mises en place auparavant. Anciennement composé de 14 équipes, il accueille désormais 12 clubs depuis 2016.

À l'issue du championnat régulier où chaque équipe affronte ses adversaires à quatre reprises, les huit premiers sont qualifiés pour les Play-offs et les quatre autres pour un Play-down.

Les Play-offs ont été instaurés en 1987. Depuis 2010, les séries finales se jouent au meilleur des 7 matchs à l'image de la NHL. L'équipe la mieux classée en saison régulière de chaque confrontation remporte l'avantage du terrain qui lui permettra de jouer un potentiel match 7 à domicile.

Les Play-downs se déroulent sous la forme d'une poule de championnat où les points obtenus lors des confrontations directes entre les quatre équipes pendant la saison sont conservés.

Chaque saison, l'équipe victorieuse remporte la Coupe Magnus et 7 trophées individuels décernés. Depuis l'an 2000, ces trophées sont le résultat d'un vote des différents entraîneurs de la ligue.

Au-delà du titre de champion de France, la première place est aussi significative de qualification en coupe d'Europe, la CHL, tandis que le vainqueur de la coupe de France dispute la Continental Cup, une compétition européenne remportée à deux reprises par le club de Rouen.

Les deux équipes victorieuses de ces trophées nationaux s'affrontent lors du match des champions.

Le club de Grenoble fut la seule équipe en 2009 à avoir réalisé le Grand Chelem (Championnat-Coupe-Match des Champions), alors que depuis sa création 37 villes ont participé au championnat de France élite. Le club de Chamonix est le recordman du nombre de titres avec 30 succès au total (le dernier en 1979) devant Rouen 16 titres et Grenoble 7.

La Coupe Magnus, créée par le journaliste Tristan Alric en 1985, fut remise officiellement pour la première fois au club alpin de Saint-Gervais. Cette coupe a été officialisée par une décision d'Henri Lafit, ancien président du Comité National de Hockey (CNHG). La Coupe Magnus est donc devenue la récompense ultime de référence pour l'ensemble des clubs du championnat de France élite. A l'époque de la création de la coupe, le hockey sur glace français cherchait encore ses racines historiques et le choix d'honorer Louis Magnus (créateur de la fédération internationale) avec cette coupe éponyme s'est avéré d'autant plus pertinent qu'il était français.



La formule

Déroulement

- 12 équipes réunies en une poule unique.
- Les équipes se rencontrent en double aller-retour et toutes les rencontres doivent désigner un vainqueur.
- En cas de match nul à l'issue du temps réglementaire, une prolongation à 3 contre 3 en mort subite de 5 minutes est instituée.
- Si aucun but n'est inscrit au cours de la prolongation, il sera procédé à une séance de tirs au but afin de déterminer un vainqueur (série avec cinq tireurs différents, puis mort subite si toujours égalité).

Attribution des points au classement

Match gagné

3 points

Match gagné après prolongation

2 points

Match gagné après tirs au but

2 points

Match perdu après prolongation

1 point

Match perdu après tirs au but

1 point

Match perdu

0 point

Classement

Un classement de 1 à 12 est établi :

- les équipes classées aux huit premières places participent à la phase finale pour le titre
- les équipes classées de la neuvième à la douzième place participent à la phase finale de maintien

En cas d'égalité de points, les équipes sont départagées comme suit :

- au plus grand nombre de points pris lors des rencontres directes,
- priorité donnée à l'équipe n'ayant perdu aucun match par forfait,
- à la meilleure différence de buts lors des confrontations directes,
- au meilleur goal-average général,
- au quotient général le plus élevé (buts marqués divisés par buts reçus),
- à la meilleure attaque générale.



Phase 2 (Playoffs et Poule de Maintien)

Playoffs

Toute rencontre de cette phase doit déterminer un vainqueur.

Lors des matches 1 à 6

- En cas de match nul à l'issue du temps réglementaire, une prolongation en mort subite de 10 minutes est instituée
- Si aucun but n'est inscrit au cours de la prolongation, il sera procédé à une séance de tirs au but afin de déterminer un vainqueur.
-

Lors des matches 7

- En cas de match nul à l'issue du temps réglementaire, une prolongation en mort subite est instituée : la prolongation ne s'achève que lorsqu'un but est inscrit par l'une des deux équipes.
- Un repos de 15 mn est observé entre la fin du temps règlementaire de la prolongation, au cours duquel un surfaçage est réalisé. Un changement de côté par rapport au 3ème tiers est réalisé.
- Toutes les 20 minutes de temps de jeu, un repos de 15 minutes (avec surfaçage et changement de côté) est observé.
- L'équipe ayant inscrit le but est déclarée vainqueur de la rencontre.

Les quarts de finale se disputent au meilleur des 7 matchs. En concertation avec les clubs et après validation du Comité Directeur, les matchs 1 et 2 des quarts de finale se dérouleront chez le mieux classé de la saison régulière, les matchs 3 et 4 chez le moins bien classé de la saison régulière, le match 5 chez le moins bien classé de la saison régulière si nécessaire et les matchs 6 et 7 chez le mieux classé de la saison régulière si nécessaire.

Les demi-finales et la finale se disputent au meilleur des 7 matchs. Les matchs 1 et 2 se déroulent chez le mieux classé de la saison régulière, les matchs 3 et 4 chez le moins bien classé de la saison régulière, le match 5 chez le mieux classé de la saison régulière si nécessaire, le match 6 chez le moins bien classé de la saison régulière si nécessaire, et le match 7 chez le mieux classé de la saison régulière si nécessaire.

L'organisation des matchs est la suivante : l'équipe la mieux classée de la saison régulière rencontre l'équipe la moins bien classée de la saison régulière ; l'équipe 2ème mieux classée de la saison régulière rencontre l'équipe la 2ème moins bien classée de la saison régulière ; l'équipe la 3ème mieux classée de la saison régulière rencontre l'équipe la 3ème moins bien classée de la saison régulière ; l'équipe la 4ème mieux classée de la saison régulière rencontre l'équipe la 4ème moins bien classée de la saison régulière.

Les vainqueurs des quarts de finales se rencontrent en demi-finales. L'organisation des matchs est la suivante : l'équipe la mieux classée de la saison régulière rencontre l'équipe la moins bien classée de la saison régulière, l'équipe la 2ème mieux classée de la saison régulière rencontre l'équipe la 2ème moins bien classée de la saison régulière.

Les vainqueurs des demi-finales se rencontrent pour la finale. Le vainqueur de la finale est déclaré champion de France.



Il n'y a pas de match de classement entre les équipes perdantes des quarts de finales et des demi-finales.

- Les équipes éliminées en quart de finale sont classées de la 5ème à la 8ème place suivant le classement de chacune des quatre équipes concernées à l'issue de la saison régulière ;
- Les équipes éliminées en demi-finales sont classées 2ème ou 3ème, suivant le classement de chacune des deux équipes concernées à l'issue de la saison régulière

Poule de maintien

Les équipes se rencontrent en simple aller-retour, les points/résultats acquis lors de la saison régulière sont conservés.

Les points de classement sont attribués de la manière suivante :

- match gagné dans temps réglementaire 3 points
- match gagné après tirs aux buts 2 points
- match gagné après prolongation 2 points
- match perdu après prolongation 1 point
- match perdu après tirs aux buts 1 point
- match perdu 0 point

Un classement de 9 à 12 est établi à l'issue de la phase finale de maintien. L'équipe classée 12ème est rétrogradée en division 1.

Trophées individuels

Plusieurs trophées sont remis annuellement pour récompenser les joueurs, équipes, entraîneurs et arbitres qui se sont particulièrement distingués par leur qualité et efficacité sur la glace lors de la saison régulière du championnat de France.

- Trophée Charles Ramsay – meilleur compteur
- Trophée Albert Hassler – meilleur joueur français
- Trophée Jean Ferrand – meilleur gardien
- Trophée Marcel Claret – équipe la plus fair-play
- Trophée Jean-Pierre Graff – meilleur espoir
- Trophée Camil Gélinas – meilleur entraîneur
- Trophée Calixte Pianfetti – meilleur arbitre
- Trophée Damien Velay – meilleur arbitre espoir

Les lauréats des Trophées Albert Hassler (meilleur joueur français), Jean Ferrand (meilleur gardien), Jean-Pierre Graff (meilleur espoir) et Camil Gélinas (meilleur entraîneur) sont désignés par vote d'un collège d'experts composé des entraîneurs de la Synergglace Ligue Magnus et de l'équipe de France.

Les lauréats des Trophées Charles Ramsay (meilleur compteur) et Marcel Claret (équipe la plus fair-play) sont désignés par les statistiques (nombre de points le plus élevé et nombre de minutes de pénalités le plus faible). Les lauréats des Trophées Calixte Pianfetti (meilleur arbitre) et Damien Velay (meilleur arbitre espoir) sont désignés par un vote effectué par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA).

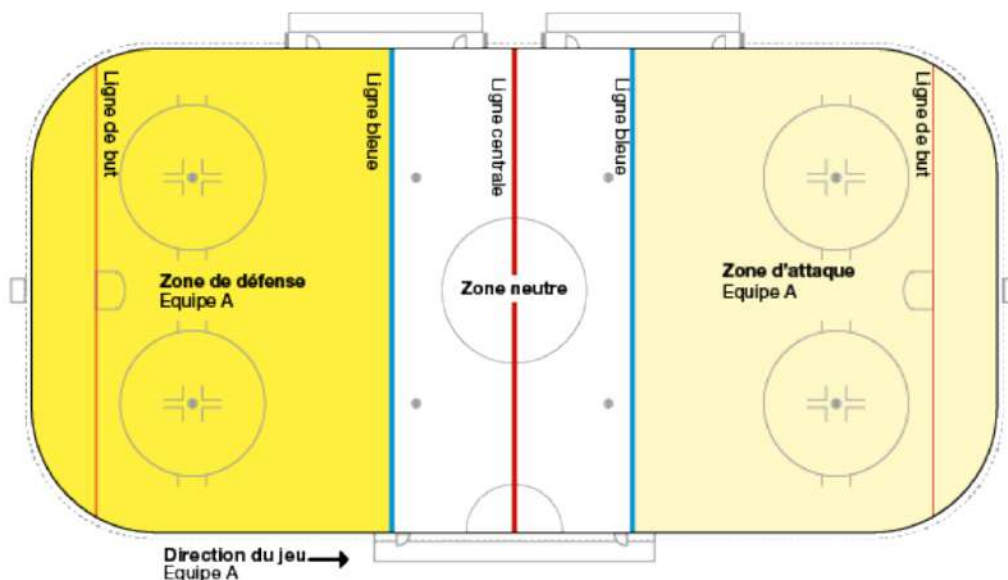


Le hockey sur glace : en bref

La Surface de Jeu

La patinoire est divisée en 3 zones, délimitées par 2 lignes bleues: la zone d'attaque, la zone neutre (au milieu) et la zone de défense.

La zone de défense est comprise entre la balustrade derrière le but défendu par l'équipe et la première ligne bleue. Cette zone comprend également une ligne rouge fine, appelée ligne de but, sur laquelle est placé le but à défendre. La zone neutre, quant à elle, est la partie de la patinoire comprise entre les deux lignes bleues. Au milieu de la zone, une ligne rouge aussi épaisse que les lignes bleues symbolise le milieu de la glace et est appelée la ligne rouge centrale. Enfin, la zone d'attaque va de la deuxième ligne bleue à la bande derrière le but défendu par l'équipe adverse. Elle comprend également l'autre ligne de but de la patinoire, sur laquelle est positionné le but adverse.



Le Jeu

Lors d'un match, il y a 2 à 4 arbitres sur la glace. Ils portent un haut à rayures noires et blanches et un pantalon noir.

Les deux équipes sont composées de 5 joueurs de champs et d'un gardien de but sur la glace. Les équipes peuvent compter un maximum 22 joueurs, dont 2 gardiens sur une feuille de match. Chacune d'elles ont un capitaine et deux assistants.

Chaque joueur doit, entre autres, être équipé d'un casque (avec visière ou protection intégrale en fonction de la catégorie), de coudières, de jambières, de patins, de gants et du maillot officiel de l'équipe pour laquelle il joue.

Un match de hockey sur glace se déroule en 3 périodes de 15 à 20 minutes, selon les catégories d'âge, avec une pause de 15 minutes entre chacune d'entre elles.

L'équipe qui marque le plus de buts au cours de la rencontre est déclarée vainqueur. Certains matches peuvent être complétés d'une prolongation, en cas de match nul entre les deux équipes. Si celle-ci ne suffit pas à les départager, commence alors une séance de tirs au but.

Les contacts

Le hockey sur glace est un sport de contact mais ces derniers sont très réglementés (voire interdits dans certaines catégories) pour assurer la sécurité des joueurs.

Pour gêner l'adversaire, les hockeyeurs ont le droit de rentrer en contact avec lui pour le déstabiliser et récupérer le palet. Les actions trop dangereuses ou contraires aux règles sont sanctionnées par des pénalités.

En cas de geste interdit, un joueur peut être exclu de la glace pendant plusieurs minutes, laissant son équipe en infériorité numérique le temps de son exclusion.

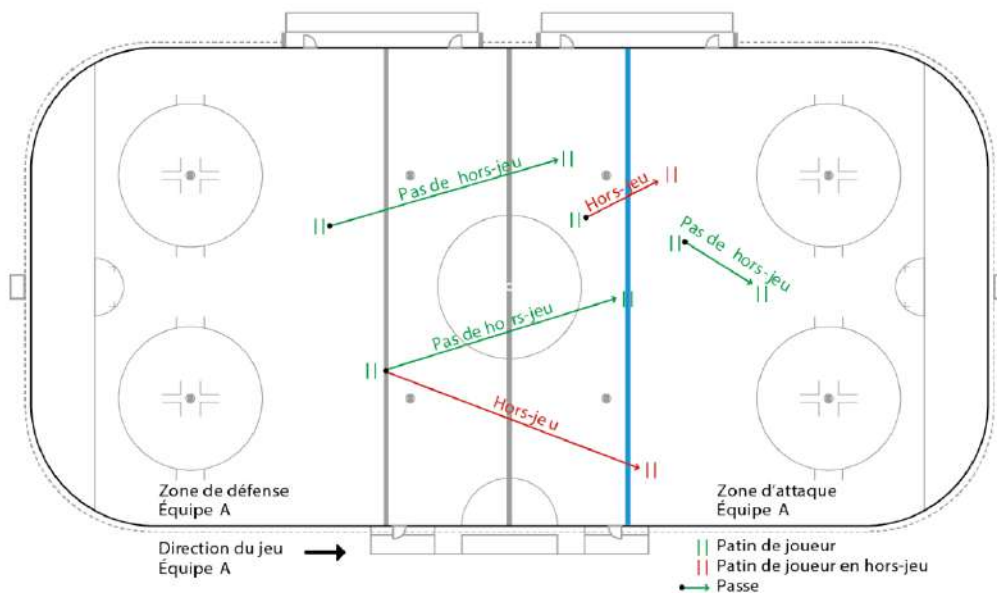
Changement de joueur

Les équipes peuvent réaliser autant de changements de joueurs qu'elles le souhaitent. Cela dit, ils sont encadrés à certains moments du match.

Hors-jeu et dégagement interdit

Un joueur qui attaque n'a pas le droit de précéder le palet dans la zone d'attaque. C'est ce qu'on appelle le hors-jeu.

Autre règle très importante, celle du dégagement interdit. On appelle un dégagement interdit quand le palet tiré depuis la demie défensive franchit la ligne de but adverse alors que les deux équipes sont à force égale ou que l'équipe qui attaque est en supériorité numérique.



Commission Arbitrage et Règles de jeu

Nouveautés et extrait de la Directive saison 2022-23

Protections spécifiques U18/U20

Pour les joueurs de la catégorie U18 et U20, peu importe la catégorie, l'événement ou le tournoi auquel ils participent, ils doivent porter une protection de la nuque et du cou, ainsi que les protège-oreilles. Pour les joueurs U18 et plus jeunes, ils doivent porter un casque de protection intégrale avec protège-oreilles.

Pour les joueurs de la catégorie U20, ils doivent porter un protège dents à moins qu'ils portent un casque de protection intégrale.

Les gardiens de but de ces catégories n'ont pas l'obligation de porter un protège-dents.

Maillot attaché à la culotte

(Ligue Magnus, Division 1, Division 2, U20 Elite, U17 Elite et féminine) (5.1 du RAS)

Pour les joueurs uniquement (pas les gardiens de but), le maillot doit être attaché à la culotte afin de ne pas pouvoir entrer à l'intérieur de cette dernière.

Les joueurs sont responsables de vérifier à leur entrée sur la glace que le système prévu est opérationnel et que le maillot est en place.

En cas de première violation, l'équipe sera avertie et le joueur devra, sans tarder, être substitué.

Pour toutes autres violations de ces règles, l'équipe fautive sera punie d'une pénalité mineure.

Oreillettes de supervision

Le test qui a été effectué sur la seconde partie de la saison dernière sera poursuivi pour cette année sportive dans toutes les divisions

Cet outil à destination de formation permet d'avoir un retour immédiat des cas sur la glace et des décisions arbitrales.

Ce qui permet aux superviseurs en post match de pouvoir réaliser un débriefing et une analyse plus fine des décisions durant le match.

Pénalités majeures

Pénalités majeures avec pénalités de méconduite pour le match automatique

POUR LA SAISON 2022-2023 ET LES MATCHS RÉGIS PAR LA FFHG, IL N'Y A AUCUNE PÉNALITÉ MAJEURE SANS PÉNALITÉ DE MÉCONDUITE POUR LE MATCH AUTOMATIQUE.

La seule exception, les actions de bagarres.

Visionnage des pénalités majeures et des 2'+2' pour crosse haute

En Ligue Magnus et pour les matchs de coupe de France, les arbitres ont la possibilité de visionner toutes les pénalités majeures ou de match ainsi que les éventuelles pénalités pour Crosse haute.

En cas d'indisponibilité technique temporaire ou si les images disponibles ne sont pas concluantes, la décision sur la glace (pénalité majeure ou 2'+2' est gardée)



Pour les Pénalités majeures ou de match :

- Soit on confirme la pénalité majeure
- Soit on réduit la pénalité
- il n'y a pas de DE POSSIBILITÉ D'ANNULER

Il n'y a pas de possibilité de visionner une pénalité de 2'

Pénalités spécifiques

Charge à la tête et au cou (Règle : 48)

Il y a lieu selon la charge, la violence, le point d'impact visé, de pénaliser les charges à la tête et au cou d'une :

- Pénalité mineure (2')
- ou
- Pénalité de Match (25')

Charge dans le dos (Règle : 43)

Compte tenu de leurs caractères dangereux et susceptibles d'engendrer des blessures, les charges dans le dos sont punies selon le jugement de l'arbitre :

- Pénalité majeure assortie d'une pénalité de méconduite pour le match (5' + 20')
- ou
- Pénalité de Match (25')

Crosse haute (Règle : 60)

Les actions de crosse haute ne peuvent être punies selon le jugement de l'arbitre par une

- Une pénalité mineure (2')
 - Une double pénalité mineure (2' + 2')
- ou
- Pénalité de match.

Balayage / Slew footing (Règle : 52.2)

Joueur qui utilise sa jambe ou son pied :

- Pour mettre un coup de pied ou frapper les pieds de son adversaire
- Qui utilise ses bras ou coudes pour tirer vers l'arrière son adversaire et mettre un mouvement en avant de sa jambe ou frapper ou mettre un coup de pied

Cette action causant un contact violent avec la glace sera alors pénalisée d'une :

- Pénalité de Match (25')

Coup de tête, piquage et harponnage (Règle : 58-62)

Les tentatives de coup de tête, de piquage ou d'harponnage seront punies d'une :

- Double pénalités majeures (2' + 2').

Les coups de tête seront punis uniquement d'une

- Pénalité de Match (25').

Les harponnages et piquages seront punis d'une selon le jugement de l'arbitre. :

- Pénalité majeure assortie d'une pénalité de méconduite pour le match (5' + 20')
- ou
- Pénalité de match (25')



Coup de patin et tentative de coup de patin (Règle : 49.3)

Ces actions seront punies d'une :

- Pénalité de Match (25')

Incorrections envers les officiels /attitude anti sportive

Incorrections envers les officiels (Règle : 39)

Lorsqu'un capitaine, assistant capitaine ou tout autre joueur sort du banc de joueurs pour remettre en cause ou protester contre une décision d'un officiel sur la glace : Pénalité mineure (39.2 III)

Tout joueur qui remet en cause ou conteste la décision d'un officiel (39.2 I) :

- Pénalité mineure (2')

Tout joueur qui frappe les bandes/plexi avec sa crosse Pénalité mineure uniquement s'il persiste (39.4-IV) :

- Pénalité de méconduite (10')

Tout Joueur ou coach qui applique une force physique sur un officiel, qui jette un objet ou un équipement en direction d'un officiel ou qui crache, projette du sang, prononce des paroles racistes ou à caractère sexuel en direction d'un officiel :

- Pénalité de Méconduite pour le Match (20')

Attitude anti-sportive

Règle 75 - comportement antisportif

Tout joueur ou un coach qui crache, projette du sang ou prononce des paroles racistes ou à caractère sexuel en direction d'un acteur au jeu ou d'un spectateur sera puni d'une :

- Pénalité de Méconduite pour le Match (20')

Le fait de shooter après de coup de sifflet (notamment sur le gardien) ou de freiner proche du gardien et ainsi projeter de la glace sur ce dernier est punissable pour comportement antisportif.

- Pénalité mineure (2')

Projection contre la bande (Règle : 41)

Une pénalité pour charge contre la bande ou projection contre la bande sera infligée à tout joueur qui projette un adversaire vulnérable de telle manière que l'adversaire heurte ou frappe les bandes de manière violente ou dangereuse

Ces actions peuvent être sanctionnées selon le jugement de l'arbitre, fondé sur la sévérité de la charge, l'impact avec les bandes et le fait que le joueur chargé avait conscience de la présence du chargeur, qu'il ne s'est pas mis en position de vulnérabilité par une :

- Pénalité mineure (2')
- Pénalité majeure assortie d'une pénalité de méconduite pour le match (5' + 20')

ou

- Pénalité de match

Jouer le palet avec les mains à l'engagement

67-2

Tout joueur qui joue le palet à la main à l'engagement (avant ou après que le palet ait touché la glace) sera puni pour un retard de jeu (violation de la procédure d'engagement) d'une :

- Pénalité mineure (2')



Bagarres (Règle : 46-51)

Les bagarres ne font pas partie de l'ADN du Hockey sur Glace.

Des actions dangereuses ont été répertoriées ces dernières années, qui ont ou auraient pu causer une grave blessure.

L'objectif de ces aménagements n'est pas de favoriser les bagarres MAIS de pénaliser plus sévèrement les joueurs et actions qui peuvent être dangereuses ou qui peuvent faire dégénérer une situation.

Pénalité Minimum pour bagarres (Règle : 46)

La pénalité MINIMUM qui doit être infligée sur la règle Bagarres (46) est :

- Pénalité majeure sans pénalité de méconduite pour le match automatique (5')

Clefs de répartition des pénalités bagarres

L'instigateur/l'initiateur de l'altercation :

C'est le joueur qui par son action a provoqué l'altercation. Ce joueur pourra être déterminé par une ou plusieurs actions (liste non exhaustive)

L'instigateur sera puni d'une pénalité :

- Majeure assortie d'une pénalité mineure et pénalité de méconduite pour le match (5' + 2' + 20')

Le continueur :

N'importe quel(s) joueur(s) qui persiste(nt) ou tente(nt) de se battre au cours d'une altercation après avoir reçu l'ordre de l'arbitre d'arrêter ou qui résiste aux juges de lignes pour se battre avec un adversaire.

Le ou les continueurs seront punis d'une

- Pénalité majeure assortie d'une pénalité de méconduite pour le match. (5' + 20')

L'agresseur :

L'agresseur est un joueur ou gardien de but qui continue à frapper son adversaire alors que ce dernier est en position sans défense ou ne veut pas se battre.

L'agresseur sera puni d'une

- Pénalité mineure assortie d'une pénalité majeure et d'une de méconduite pour le match (2' + 5' + 20')

Le 3ème homme :

C'est le premier joueur ou gardien de but qui intervient dans une altercation déjà commencée. C'est généralement cette action qui provoque un emballement de l'altercation.

Pour cette action, il sera puni (en plus des éventuelles pénalités majeure ou mineure) d'une pénalité de

- Méconduite pour le match (20').

Le frappeur dangereux :

Par son équipement dangereux ou son action, il a ou aurait pu blesser un adversaire (mécanisme sur ses doigts, frapper par derrière un adversaire qui ne s'y attend pas, effectuer une prise qui aurait pu blesser un adversaire). Ce joueur doit être puni d'une

- Pénalité de Match (25').

Le joueur qui ne fait que de se défendre :

Un joueur qui se défend (même avec un coup de poing) contre un adversaire (instigateur ou agresseur) est considéré comme un participant non intentionnel.

S'il a riposté à des coups de poings, il pourra être puni soit d'une

- Pénalité mineure (2') (dureté) soit majeure (5') (bagarre).



Enlever son casque ou son maillot :

Tout joueur qui enlève son casque ou son maillot pour se battre se verra infliger une

- Pénalité mineure pour attitude anti-sportive supplémentaire et une pénalité de méconduite pour le match (2' + 20')

Sortir du banc des joueurs ou des pénalités :

S'il y a une altercation déjà commencée, le 1er et le 2d joueur de chaque équipe qui quittent le banc des joueurs ou des pénalités devront être pénalisés d'une

- Pénalité de méconduite pour le match (20') en plus des pénalités mineures ou majeures encourues.

- Pour le joueur quittant le banc des pénalités, il aura lieu de le pénaliser en supplément d'une pénalité mineure.

Coach challenge

Les coachs ont la possibilité de demander un coach challenge sur la situation de but accordé ou de but non valable et uniquement en cas de situation d'interférence, d'obstruction avec le gardien de but et de situations de hors-jeu ou de situation d'arrêt de jeu manqué.

3 décisions possibles

- « Décision sur la glace » confirmée par vidéo : Echec du Coach challenge -> but validé et Pénalité mineure (2')

- « Décision sur la glace » infirmée par la vidéo -> but invalidé et pas de pénalité mineure

- Vidéo non concluante ou système hors service -> La décision sur la glace sera maintenue -> pas de pénalité sur un coach challenge

SYSTÈME VISIONNAGE - INDISPONIBILITÉ TECHNIQUE

Si, alors qu'une assistance vidéo est sollicitée par les arbitres ou qu'un coach challenge est demandé, le système n'est pas opérationnel pour une action quel que soit la période, il ne sera plus possible de faire appel au système de visionnage pour le reste du match, afin de respecter l'équité sportive entre les équipes.

Un rapport d'incident devra être impérativement rédigé et envoyé aux instances fédérales.

Situations spécifiques du gardien de but

Zone restreinte (Règle : 27.8)

LES GARDIENS NE DOIVENT PLUS JOUER DERRIÈRE LEUR LIGNE ROUGE DE BUT, en dehors de la zone restreinte trapézoïdale.

Le critère de décisions est la position du puck.

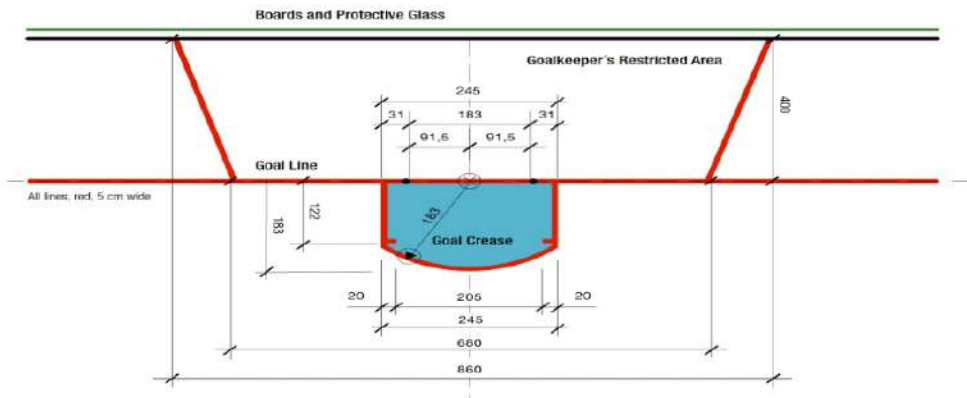
Les lignes délimitant la zone restreinte n'appartiennent pas à la zone restreinte.

La seule exception pour jouer le palet derrière la ligne rouge de but est d'avoir un contact (avec son corps) avec le territoire du gardien.

Le fait que le gardien gèle le palet dans la zone restreinte n'est pas une pénalité d'office, mais un critère pouvant conduire à une pénalité pour un retard de jeu

- La zone restreinte des gardiens de but (trapèze) s'appliquera uniquement pour cette saison sur les catégories suivantes : LM, D1, D2, U20 & 17 Elite et féminine.





Jeu par le gardien de but

67.3

Le gardien de but ne peut pas passer le palet en le faisant glisser avec sa mitaine vers l'avant à un coéquipier.

Le cas échéant le jeu sera arrêté et l'engagement aura lieu sur un des points d'engagement en zone de défense.

Si le gardien se sert de sa mitaine pour lancer le palet en avant, sera infligée pour retard de jeu quel que soit le joueur qui contrôle le palet en premier une :

- Pénalité mineure (2')

sauf si le palet est récupéré par un adversaire et qu'un but est marqué sur la pénalité différée.

74-5

En prolongation, le gardien qui est sorti pour être remplacé par un joueur supplémentaire, ne peut pas retourner sur la glace en refaisant un changement avant le prochain arrêt de jeu. En cas d'infraction, il sera puni pour retard de jeu d'une

- Pénalité mineure (2').

Geler le palet par le gardien de but (Règle : 67.3)

Le gardien de but peut geler le palet

- Dans son territoire de but

et

- Si au moment où il gèle, il subit une pression directe de la part d'un adversaire.

Dans les autres cas, il doit jouer le palet et s'il gèle le palet afin de créer volontairement un arrêt de jeu, il doit être puni pour retard de jeu d'une :

- Pénalité mineure (2').

Cours du jeu

But sur cage déplacée

Règlement 2022 - Règle 63.7. But accordé

Si une cage est déplacée, que ce soit volontairement ou involontairement, par un joueur ou un gardien à la défense, avant que le palet n'ait franchi la ligne de but entre la position normale des poteaux, l'arbitre accordera un but si cette situation respecte les critères suivants :

- La cage est déplacée par l'action d'un joueur ou gardien à la défense
- L'attaquant, au moment où la cage est totalement hors de ses ancrages, devra être dans une position «d'opportunité immédiate de marquer»
- Le palet serait entré dans la cage, si cette dernière n'avait pas été déplacée.

L'opportunité immédiate de marquer s'entend sur des situations proches en temps du déplacement de la cage, n'ayant pas permis à l'arbitre de siffler le déplacement de la cage.

Ces situations excluent par définition les cas de rebond, de passe après le déplacement de la cage et ne caractérisent pas une "opportunité immédiate de marquer" .

Procédure d'engagement

Si une équipe dans sa zone d'attaque ne met pas le nombre nécessaire de joueurs à l'engagement, l'engagement aura lieu normalement et il n'y aura pas d'avertissement.

Si une équipe à la défense ne met pas le nombre nécessaire de joueurs à l'engagement, les arbitres indiqueront à l'équipe fautive qu'il manque un ou plusieurs joueurs.

Si une des équipes met un nombre de joueurs supérieur au nombre requis, les arbitres indiqueront également à l'une ou l'autre équipe qu'il faudra retrancher un ou plusieurs joueurs.

Il ne s'agit pas de ne plus d'infliger des avertissements ou des pénalités, mais de ne pénaliser (ou d'avertir) les actions des coachs ayant pour but d'allonger la durée de l'arrêt de jeu.

Ainsi, si cette action semble être une tactique de retard de jeu (stalling tactics), l'arbitre avertit l'équipe fautive et toute autre violation entraînera une pénalité de banc mineur.

Les arbitres évalueront ces situations suivant plusieurs critères :

- La répétition des retards ;
- Le moment du match (fin de période, après une pénalité, après un icing) ;
- La collaboration sur le reste du match entre le coach et l'arbitre (contact visuel, volonté de réduire les délais d'engagement).

Plongeon - Exagération (embelishment) (Règle 64.1)

Lorsqu'un joueur effectue une exagération de la faute originale il prend le risque d'être pénalisé par une :

- Pénalité mineure (2').

Équipement de protection dangereux ou porté de façon dangereuse (Règle : 9.8)

Tout joueur qui utilisera un équipement dangereux ou le portera de façon dangereuse pour lui ou pour les autres

- Visière relevée,
- Casque et/ou visière portées en casquette,
- Jugulaire,
- Etc ...,

se verra refuser l'entrée sur la glace ou sera renvoyé au banc et son équipe sera avertie.

Toute réitération sera punie pour équipement non conforme d'une :

- Pénalité mineure (2')

Lors de l'échauffement les équipements ce doivent aussi d'être portés conformément

Retarder le jeu (63) /ajustement de l'équipement (Règle : 12)

Un joueur qui arrête une action de jeu ou retarde le début d'une action de jeu pour réparer ou ajuster son équipement se verra infliger une pénalité mineure.



Un joueur doit porter tout son équipement de protection sous son uniforme à l'exception des gants, du casque et des jambières de gardien. En cas de manquement à cette prescription, après un avertissement, une pénalité mineure sera infligée.

Un joueur qui, après un avertissement, ne se conforme pas aux dispositions de la règle 12.1i se verra infliger une :

- Pénalité mineure (2').

But valable marqué du patin (37.4 - 49.2)

Tout but marqué du patin est valable, à condition que cela ne résulte pas d'un coup de pied distinct au palet (KICKING MOTION).

Pour les cas de coup de pied au palet, il suffit que le palet ait été dévié par n'importe quelle crosse, à l'exception de celle du gardien de but, pour que le but soit validé.

Si le joueur donne un coup de pied au puck par l'intermédiaire d'un équipement (ceci inclut la palette de sa propre crosse) et que le but rentre dans la cage, le but ne sera pas valable.

S'il y a un doute sur le mouvement de coup de pied au palet, l'avantage va à l'attaque et le but doit être accordé.

Pénalité de banc mineur (17.1)

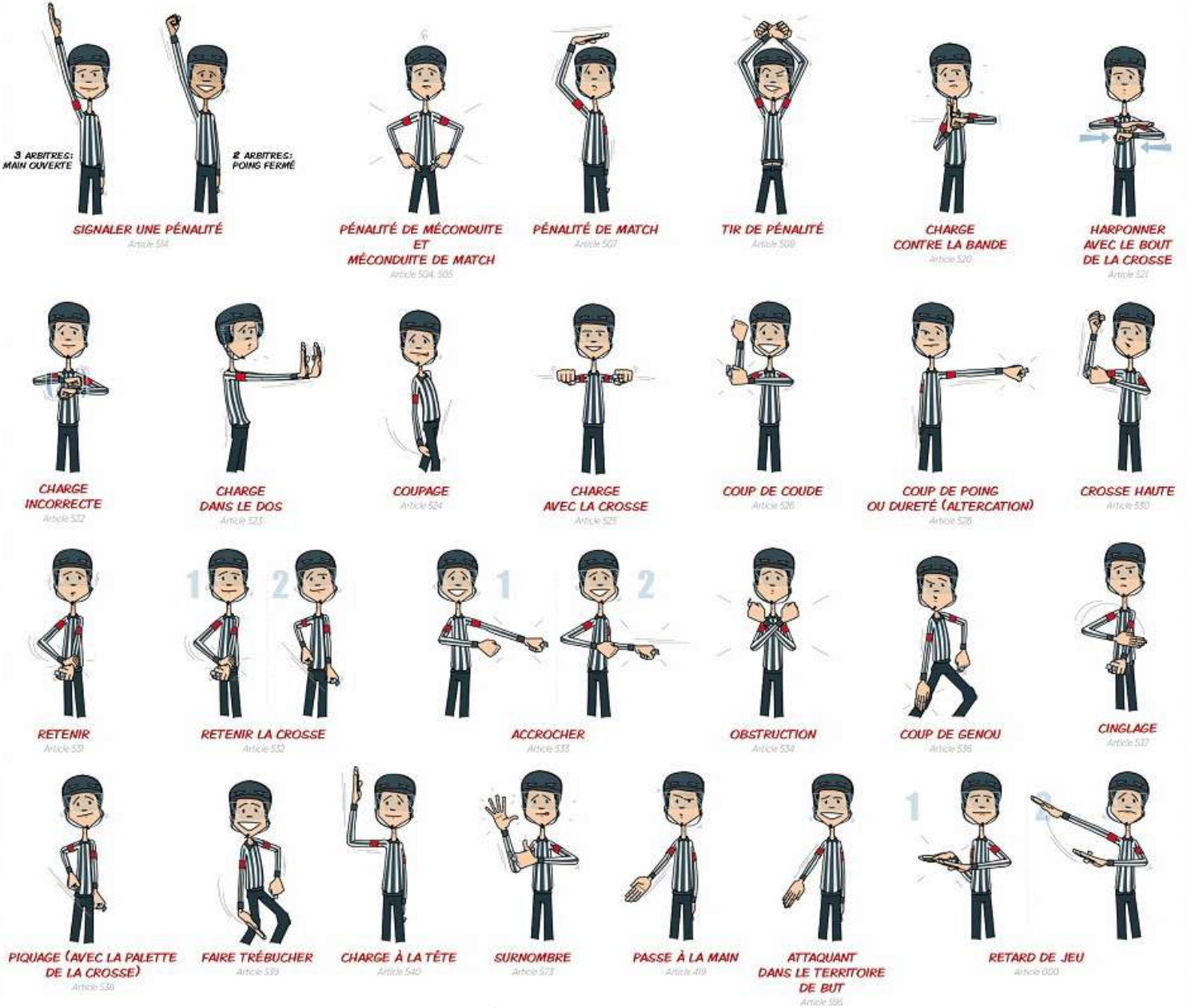
Pour toutes les pénalités de banc mineur, n'importe quel joueur de champ peut purger la pénalité, il n'y a plus lieu de repérer les joueurs présents sur la glace au moment de l'infraction.

Cela concerne entre autres, le surnombre, la violation de la procédure de changement, le retard de jeu.



LES GESTES DE L'ARBITRE

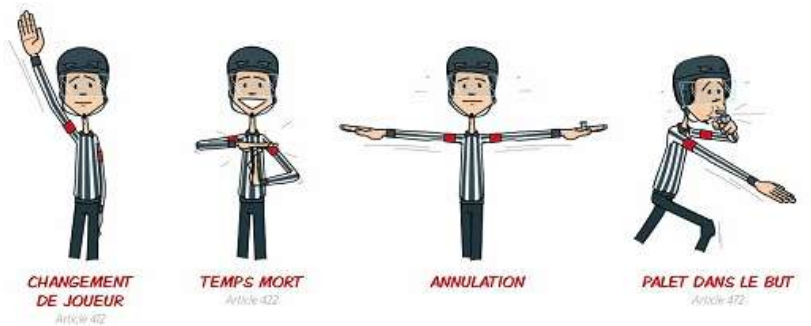
LES PÉNALITÉS



LES FAUTES DE LIGNES



LES AUTRES GESTES



AVEC "MON PETIT GUIDE PRATIQUE DE L'ARBITRE" DÉCOUVRE LES SECRETS DE L'ARBITRAGE.



SYNERGLACE RENOUVELLE SON PARTENARIAT NAMING DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HOCKEY SUR GLACE : SYNERGLACE LIGUE MAGNUS



SYNERGLACE, le leader de la location de patinoires et de la vente de matériel et accessoires pour les patinoires, renouvelle son Partenariat Titre du Championnat de France de Hockey sur Glace : la SYNERGLACE LIGUE MAGNUS sur la saison sportive 2022-2023.

SYNERGLACE est leader de la location de patinoires à destination de projets événementiels qu'ils soient publics ou privés. Forte du parc matériel le plus important d'Europe, d'un pôle technique unique et de technico-commerciaux proches de leurs clients, l'entreprise réalise plus de 350 patinoires en 40 jours lors de sa pleine période d'activité.

La société s'est créée en 1999 autour du concept de patinoires satellites pour de courtes durées. Aujourd'hui, SYNERGLACE agit comme un véritable distributeur de solutions et l'entreprise a su s'accorder la confiance des gestionnaires de patinoires fixes, qui trouvent chez elle une large gamme d'équipements et d'accessoires pour leurs établissements.

Il s'agit d'un partenariat logique pour SYNERGLACE puisque la marque collabore avec l'ensemble des acteurs des patinoires de France.

SynergLace s'efforce depuis plusieurs années de respecter notre environnement par diverses actions et projets innovants. Elle investit massivement dans les énergies renouvelables notamment dans le Photovoltaïque et travaille pour la naissance de la première patinoire Zéro Carbone d'ici 2030. Cela permettra de générer une production de froid neutre pour notre environnement et permettre la pratique des sports de glace éco-responsables.

Le groupe est également présent dans plusieurs pays depuis plusieurs années (Canada, Suisse, USA, Maroc) et a ouvert sa filiale au Portugal en 2021 et bientôt aux Émirats arabes unis.



Bilan de la saison 2021 - 2022 de la Synerg glace Ligue Magnus



Classement de la saison régulière

RG	EQUIPE	PTS	MJ	V	VPRL	DPRL	D	BP	BC	PEN	FORME
1	GRENOBLE	109	44	34	1	5	4	200	84	674	●●●●●
2	ANGERS	96	44	29	4	1	10	157	92	358	●●●●●
3	ROUEN	95	44	28	4	2	10	171	107	483	●●●●●
4	CERGY-PONTOISE	81	44	25	1	4	14	177	139	472	●●●●●
5	AMIENS	75	44	20	7	1	16	151	129	427	●●●●●
6	GAP	63	44	18	3	3	20	136	142	558	●●●●●
7	CHAMONIX	53	44	13	3	8	20	131	162	616	●●●●●
8	BORDEAUX	49	44	11	6	4	23	98	147	589	●●●●●
9	NICE	48	44	12	5	2	25	115	161	494	●●●●●
10	ANGLET	43	44	8	7	5	24	117	156	637	●●●●●
11	MULHOUSE	42	44	12	3	6	23	120	162	537	●●●●●
12	BRIANÇON	32	44	6	4	6	28	101	193	487	●●●●●

Les 10 meilleurs marqueurs de la saison régulière

RG	NOM	POS	EQUIPE	MJ	B	A	PTS	+/-	PÉN	BSUP	ASUP	BINF	AINF	BVQ	TIRS	% TIRS	ENG+	ENG-	% ENG
1	FLEURY Damien	A	GRENOBLE	44	31	38	69	+37	55	8	16	2	0	0	175	17,71%	14	12	53,85%
2	DESCHAMPS Nicolas	A	GRENOBLE	44	16	49	65	+42	30	4	22	1	0	0	108	14,81%	397	482	45,16%
3	KEARNEY Dennis	A	CERGY-PONTOISE	42	25	35	60	+31	63	14	13	0	0	0	102	24,51%	2	1	66,67%
4	HORDELALAY Pierre Charles	A	CERGY-PONTOISE	44	26	33	59	+13	32	3	14	0	0	0	111	23,42%	1	0	100%
5	MARINACCIO Phil	A	CHAMONIX	40	34	24	58	+21	36	6	9	3	0	0	125	27,20%	443	376	54,09%
6	GIROUX Tommy	A	ANGERS	44	19	33	52	+30	4	5	9	0	0	0	115	16,52%	0	4	0%
7	HALLEY Philippe	A	ANGERS	42	23	26	49	+29	16	6	10	0	0	0	126	18,25%	445	316	58,48%
8	PISTILLI Matthew	A	MULHOUSE	44	14	35	49	-12	24	7	18	0	0	0	73	19,18%	54	55	49,54%
9	GILBERT David	A	ROUEN	39	25	21	46	+17	14	9	9	0	0	0	162	15,43%	14	15	48,28%
10	LAPACHUK Stanislau	A	AMIENS	43	18	27	45	+15	42	6	7	1	1	0	101	17,82%	9	8	52,94%



Grenoble - Vainqueur 2021-2022

200 buts en 44 matchs de saison régulière





Fabien Baldino

Le palmarès de la saison

- Trophée Charles Ramsay – Damien FLEURY (Grenoble)
- Trophée Albert Hassler – Damien FLEURY (Grenoble)
- Trophée Jean Ferrand – Matija PINTARIC (Rouen)
- Trophée Marcel Claret – ANGERS
- Trophée Jean-Pierre Graff – Tomas SIMONSEN (Amiens)
- Trophée Camil Gélinas – Jonathan PAREDES (Cergy-Pontoise)
- Trophée Calixte Pianfetti – Pierre DEHAEN et Nicolas CONSTANTINEAU
- Trophée Damien Velay – Raphael ROHWEDDER



Un succès populaire, des patinoires remplies tout le long de la saison



LA CONQUÊTE CONTINUE...

FINALE



À VIVRE SUR  SPORT EN FRANCE  FANSEAT
WWW.LIGUEMAGNUS.COM

Une finale Grenoble - Angers



La saison 2022 - 2023



100e remise de la Coupe Magnus



La saison 2022 - 2023

Calendrier de la Synergla Ligue Magnus



SAISON 2022 - 2023

J1 Ven. 9 septembre 2022 ANGERS GRENOBLE ROUEN NICE BORDEAUX AMIENS MULHOUSE BRIANÇON CERGY-PONTOISE CHAMONIX ANGLET GAP	*23 oct.	J5 Ven. 23 septembre 2022 ANGERS BORDEAUX MULHOUSE ROUEN CERGY-PONTOISE GRENOBLE ANGLET NICE GAP AMIENS CHAMONIX BRIANÇON		J11 Ven. 14 octobre 2022 ANGERS ANGLET GAP CERGY-PONTOISE CHAMONIX MULHOUSE BRIANÇON BORDEAUX AMIENS ROUEN NICE GRENOBLE	*2 oct. *18 sept. *30 oct.	J17 Ven. 18 novembre 2022 ANGERS MULHOUSE BORDEAUX CERGY-PONTOISE ROUEN ANGLET GRENOBLE GAP NICE CHAMONIX AMIENS BRIANÇON
J2 Mar. 13 septembre 2022 GAP ANGERS CHAMONIX ANGLET BRIANÇON CERGY-PONTOISE AMIENS MULHOUSE NICE BORDEAUX GRENOBLE ROUEN	*11 sept.	J6 Mar. 27 septembre 2022 BRIANÇON ANGERS AMIENS CHAMONIX NICE GAP GRENOBLE ANGLET ROUEN CERGY-PONTOISE BORDEAUX MULHOUSE	*28 sept.	J12 Ven. 21 octobre 2022 ANGERS GAP ANGLET CHAMONIX CERGY-PONTOISE BRIANÇON MULHOUSE AMIENS BORDEAUX NICE ROUEN GRENOBLE		J18 Mar. 22 novembre 2022 ANGERS AMIENS BRIANÇON NICE CHAMONIX GRENOBLE GAP ROUEN ANGLET BORDEAUX CERGY-PONTOISE MULHOUSE
J3 Ven. 16 septembre 2022 ANGERS ROUEN BORDEAUX GRENOBLE MULHOUSE NICE CERGY-PONTOISE AMIENS ANGLET BRIANÇON GAP CHAMONIX	*17 sept.	J7 Ven. 30 septembre 2022 MULHOUSE ANGERS CERGY-PONTOISE BORDEAUX ANGLET ROUEN GAP GRENOBLE CHAMONIX NICE BRIANÇON AMIENS	*2 oct. *1er oct.	J13 Mar. 25 octobre 2022 ROUEN ANGERS GRENOBLE BORDEAUX NICE MULHOUSE AMIENS CERGY-PONTOISE BRIANÇON ANGLET CHAMONIX GAP		J19 Ven. 25 novembre 2022 CERGY-PONTOISE ANGERS MULHOUSE ANGLET BORDEAUX GAP ROUEN CHAMONIX GRENOBLE BRIANÇON NICE AMIENS
J4 Mar. 20 septembre 2022 CHAMONIX ANGERS BRIANÇON GAP AMIENS ANGLET NICE CERGY-PONTOISE GRENOBLE MULHOUSE ROUEN BORDEAUX		J8 Mar. 4 octobre 2022 AMIENS ANGERS NICE BRIANÇON GRENOBLE CHAMONIX ROUEN GAP BORDEAUX ANGLET MULHOUSE CERGY-PONTOISE	*14 oct.	J14 Ven. 28 octobre 2022 ANGERS CHAMONIX GAP BRIANÇON ANGLET AMIENS CERGY-PONTOISE NICE MULHOUSE GRENOBLE BORDEAUX ROUEN		J20 Dim. 27 novembre 2022 NICE ANGERS AMIENS GRENOBLE BRIANÇON ROUEN CHAMONIX BORDEAUX GAP MULHOUSE ANGLET CERGY-PONTOISE
J23 Mar. 6 décembre 2022 CHAMONIX ANGLET BORDEAUX CERGY-PONTOISE ANGERS GAP MULHOUSE GRENOBLE ROUEN NICE BRIANÇON AMIENS		J9 Ven. 7 octobre 2022 ANGERS CERGY-PONTOISE ANGLET MULHOUSE GAP BORDEAUX CHAMONIX ROUEN BRIANÇON GRENOBLE AMIENS NICE	*9 oct. *25 sept.	J15 Ven. 4 novembre 2022 BORDEAUX ANGERS ROUEN MULHOUSE GRENOBLE CERGY-PONTOISE NICE ANGLET AMIENS GAP BRIANÇON CHAMONIX		J21 Ven. 2 décembre 2022 ANGLET ANGERS CERGY-PONTOISE GAP MULHOUSE CHAMONIX BORDEAUX BRIANÇON ROUEN AMIENS GRENOBLE NICE
J24 Jeu. 8 décembre 2022 AMIENS CHAMONIX NICE BRIANÇON GRENOBLE ROUEN GAP MULHOUSE CERGY-PONTOISE ANGERS ANGLET BORDEAUX	*9 déc. *9 déc.	J10 Mar. 11 octobre 2022 ANGERS NICE GRENOBLE AMIENS ROUEN BRIANÇON BORDEAUX CHAMONIX MULHOUSE GAP CERGY-PONTOISE ANGLET		J16 Mar. 15 novembre 2022 ANGERS BRIANÇON CHAMONIX AMIENS GAP NICE ANGLET GRENOBLE CERGY-PONTOISE ROUEN MULHOUSE BORDEAUX		J22 Dim. 4 décembre 2022 GRENOBLE ANGERS NICE ROUEN AMIENS BORDEAUX BRIANÇON MULHOUSE CHAMONIX CERGY-PONTOISE GAP ANGLET



SAISON 2022 - 2023

J25 Mar. 20 décembre 2022 CHAMONIX BORDEAUX ANGERS ANGLET MULHOUSE CERGY-PONTOISE ROUEN GAP BRIANÇON GRENOBLE AMIENS NICE		J27 Mar. 27 décembre 2022 CHAMONIX ANGERS MULHOUSE BORDEAUX ROUEN ANGLET BRIANÇON CERGY-PONTOISE AMIENS GAP NICE GRENOBLE		J33 Mar. 17 janvier 2023 CHAMONIX BRIANÇON AMIENS ROUEN NICE MULHOUSE GRENOBLE ANGERS GAP BORDEAUX CERGY-PONTOISE ANGLET	*23 oct.	J39 Mar. 14 février 2023 MULHOUSE CHAMONIX ANGERS ROUEN BORDEAUX BRIANÇON ANGLET AMIENS CERGY-PONTOISE NICE GAP GRENOBLE
J26 Ven. 23 décembre 2022 NICE CHAMONIX GRENOBLE AMIENS GAP BRIANÇON CERGY-PONTOISE ROUEN ANGLET MULHOUSE BORDEAUX ANGERS	*22 déc.	J28 Jeu. 29 décembre 2022 GRENOBLE CHAMONIX GAP NICE CERGY-PONTOISE AMIENS ANGLET BRIANÇON BORDEAUX ROUEN ANGERS MULHOUSE		J34 Ven. 20 janvier 2023 CHAMONIX AMIENS BRIANÇON NICE ROUEN GRENOBLE MULHOUSE GAP ANGERS CERGY-PONTOISE BORDEAUX ANGLET		J40 Ven. 17 février 2023 CHAMONIX GAP GRENOBLE CERGY-PONTOISE NICE ANGLET AMIENS BORDEAUX BRIANÇON ANGERS ROUEN MULHOUSE
J29 Ven. 6 janvier 2023 CHAMONIX MULHOUSE ROUEN ANGERS BRIANÇON BORDEAUX AMIENS ANGLET NICE CERGY-PONTOISE GRENOBLE GAP		J30 Mar. 10 janvier 2023 GAP CHAMONIX CERGY-PONTOISE GRENOBLE ANGLET NICE BORDEAUX AMIENS ANGERS BRIANÇON MULHOUSE ROUEN		J35 Mar. 24 janvier 2023 BORDEAUX CHAMONIX ANGLET ANGERS CERGY-PONTOISE MULHOUSE GAP ROUEN GRENOBLE BRIANÇON NICE AMIENS		J41 Mar. 21 février 2023 ROUEN CHAMONIX MULHOUSE BRIANÇON ANGERS AMIENS BORDEAUX NICE ANGLET GRENOBLE CERGY-PONTOISE GAP
J31 Ven. 13 janvier 2023 CHAMONIX ROUEN BRIANÇON MULHOUSE AMIENS ANGERS NICE BORDEAUX GRENOBLE ANGLET GAP CERGY-PONTOISE		J32 Dim. 15 janvier 2023 CERGY-PONTOISE CHAMONIX ANGLET GAP BORDEAUX GRENOBLE ANGERS NICE MULHOUSE AMIENS ROUEN BRIANÇON	*22 janv.	J36 Ven. 27 janvier 2023 CHAMONIX NICE AMIENS GRENOBLE BRIANÇON GAP ROUEN CERGY-PONTOISE MULHOUSE ANGLET ANGERS BORDEAUX		J42 Ven. 24 février 2023 CHAMONIX CERGY-PONTOISE GAP ANGLET GRENOBLE BORDEAUX NICE ANGERS AMIENS MULHOUSE BRIANÇON ROUEN
J37 Mar. 31 janvier 2023 ANGERS CHAMONIX BORDEAUX MULHOUSE ANGLET ROUEN CERGY-PONTOISE BRIANÇON GAP AMIENS GRENOBLE NICE		J38 Ven. 3 février 2023 CHAMONIX GRENOBLE NICE GAP AMIENS CERGY-PONTOISE BRIANÇON ANGLET ROUEN BORDEAUX MULHOUSE ANGERS	*22 janv.	J43 Mar. 28 février 2023 BRIANÇON CHAMONIX ROUEN AMIENS MULHOUSE NICE ANGERS GRENOBLE BORDEAUX GAP ANGLET CERGY-PONTOISE		J44 Ven. 3 mars 2023 ANGLET CHAMONIX CERGY-PONTOISE BORDEAUX GAP ANGERS GRENOBLE MULHOUSE NICE ROUEN AMIENS BRIANÇON



Les Clubs de la Synerg glace Ligue Magnus



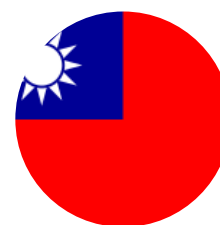
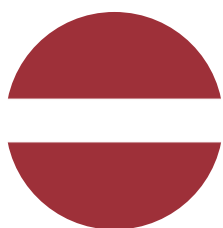
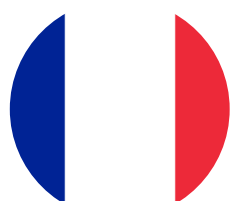


SAISON 22/23
12 CLUBS



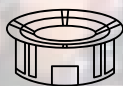
La Synerg glace Ligue Magnus, un championnat international

Les nations représentées



Amiens

Les Gothiques
Club créé en 2016



Le Coliséum

27 rue Caumartin - 80 000 Amiens

☎ **Communication** : 06 35 34 35 73

Palmarès depuis 2000

1999-2000 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2001-2002 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2003-2004 : Champion de France

2017-2018 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2018-2019 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2018-2019 : Vainqueur de la Coupe de France

2019-2020 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2019-2020 : Vainqueur de la Coupe de France

Arrivées



Nicolas Ruel, Victor Bodin, Teemu Siironen, Danick Bouchard, Jonathan Desbiens, Tuukka Rajamäki, Aku Alho, Josef Mikyska

Départs



Rudy Matima, Dan Gibb, Skylar Pacheco, Jérémie Romand, Donat Szita, Alexandre Boivin, Lucas Savoye, Yohan Coulaud, Spencer Naas, Jesper Örnhvall, Klemen Pretnar, Elgin Pearce, Joey West

Président

Jean-Luc Mention

Entraîneur

Anthony Mortas





N°	Joueur		G/D	
Goals				
35	Henri-Corentin Buysse	1988	G	
20	Victor Bodin	2001	G	
Défenseurs				
5	Aku Alho	1997	G	
11	Aziz Baazzi	1992	G	
7	Romain Bault	1990	D	
44	Nicolas Leclerc	1994	G	
26	Guillaume Roussel	2002	G	
Attaquants				
23	Tuukka Rajamaki	1991	G	
14	Siironen Teemu	1995	G	
83	Danick Bouchard	1986	D	
96	Stanislav Lopachuk	1992	G	
18	Jonathan Desbiens	1996	G	
16	Taavi Tiala	1993	G	
3	Florian Sabatier	1990	D	
94	Josef Mikyska	1994	G	
29	Nicolas Ruel	1996	G	
24	Antonin Plagnat	2000	D	
72	Baptiste Bruche	2000	D	
21	Tomas Simonsen	2002	D	
73	Ilies Djemel	2003	G	
17	Yaniss Muktari	2003	G	

Angers

Les Ducs

Club créé en 1982



Angers IceParc

5 Avenue de la Constitution - 49 100 Angers

☎ Communication : 06 83 86 09 55

Palmarès depuis 2000

2006-2007 : Vainqueur de la Coupe de France

2007-2008 : Vainqueur du Match des Champions

2013-2014 : Vainqueur de la Coupe de France

2014-2015 : Vainqueur du Match des Champions

2021-2022 : Vainqueur de la Coupe de France

2021-2022 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

N°	Joueur		G/D
Goals			
30	Juliàn Barrier	1993	G 
31	Evan Cowley	1995	G  
Défenseurs			
	Maxime Corvez	2002	D 
20	Kévin Dusseau	1991	G 
17	Vincent Llorca	1992	D  
4	Antonin Manavian	1987	D 
8	Neil Manning	1991	G 
	Matt Prapavessis	1991	D 
	Nick Ross	1989	G 
Attaquants			
15	Maurin Bouvet	1995	G 
	Cameron Brown	1993	G 
	Jonathan Charbonneau	1994	G 
	Baptiste Couturier	2000	G 
	Jean Depetro	2002	G 
16	Cédric Di Dio Balsamo	1994	G 
11	Robin Gaborit	1991	D 
13	Tommy Giroux	1992	G 
	Samuel Guer	2001	D 
71	Philippe Halley	1992	G 
10	Nicolas Ritz	1992	G 
72	Téo Sarliève	1999	D 
14	Marius Serer	1993	G 
51	Zack Torquato	1989	D 



Arrivées

Nick Ross, Matt Prapavessis, Jonathan Charbonneau, Cameron Brown



Départs

Loïc Farnier, Danick Bouchard, Jerret Smith, Connor Hordowa, Riley Guenther, Patrick Coulombe

Président

Michaël Juret

Entraîneur

Mario Richer

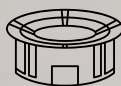


Anglet



L'Hormadi

Club créé en 2000



Patinoire de La Barre

299 Avenue de l'Adour - 64 600

Anglet

☎ Communication : 06 26 63 31 58

Palmarès depuis 2000

2017-2018 : Champion de France Division 1

N°	Joueur		G/D	
Goals				
54	Julien Gaubert	1996	D	
33	Karolus Kaarlehto	1997	G	
41	Maxime Loubier	2003	G	
Défenseurs				
44	Olivier Dame-Malka	1990	G	
15	Théo Frémond	2002	G	
17	Michal Gutwald	1993	G	
12	Arthur Larroque	2003	D	
24	Baptiste Manciot	2003	D	
5	Mathieu Pons	1994	G	
21	Charles Schmitt	2001	D	
	Matyas Zelingr	1999	G	
Attaquants				
10	Nicolas Arrossamena	1990	D	
14	Hugo Baron	2001	G	
11	Thomas Decock	1986	G	
19	Fabien Kazarine	1995	G	
13	Romain Lamboley	1995	G	
25	Théo Larroque	2001	D	
36	Alexander Nikulin	1985	G	
27	Alexei Polodyan	1998	G	
23	Lionel Tarantino	1988	G	
18	Victor Ranger	1999	D	
38	Ilya Zubov	1987	D	
69	Anton Vasileyv	1998	G	
16	Bastien Zago	2000	G	



Arrivées

Fabien Kazarine, Bastien Zago, Robin Lamboley, Charles Schmitt, Clarke Saunders, Julien Gaubert, Olivier Dame-Malka, Ilya Zubov, Matyas Zelingr, Alexander Nikulin, Karolus Kaarlehto



Départs

Léo Bertein, Florian Hardy, Peter Hrehorcak, Florent Neyens, Tadeas Jaros, Emils Gegeris, Tonin Caubet, Jacob Sweeney, Jugo Mäkëla, Jules Gallet, Tadeas Jaros

Président

Grégoire Delage

Entraîneur

Pierrick Rézard

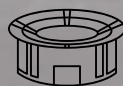


Bordeaux



Les Boxers

Club créé en 1998



Patinoire de Bordeaux Mériadeck















95 Cours du Maréchal Juin - 33000

Bordeaux

Communication : 06 37 98 69 14

Palmarès depuis 2000

2014-2015 : Champion de France Division 1

N°	Joueur		G/D	
Goals				
20	Clément Fouquerel	1990	G	
38	Gaetan Richard	1999	G	
Défenseurs				
7	Jules Boscq	2002	G	
5	Bastien Lemaitre	2001	D	
77	Marc-André Lévesque	1991	D	
57	Axel Prissaint	1998	G	
44	Kevin Spinozzi	1996	G	
37	Hunter Warner	1995	D	
Attaquants				
23	Massimo Carozza	1996	G	
24	Enzo Carry	2003	G	
16	Fabien Colotti	1996	G	
12	Karri Forsblom	1998	G	
13	Julien Guillaume	1996	D	
71	Nikita Jevpalovs	1994	D	
54	Maxime Legault	1989	D	
11	Alexandre Mulle	1989	G	
27	Loik Poudrier	1992	G	
82	Esteban Ragot	2003	D	
76	Aina Rambelo	1991	G	
73	Vince Tartari	2001	G	
21	Peter Valier	1992	D	
15	Louis Vitou	2000	G	



Arrivées

Léo Bertein, Florian Hardy, Peter Hrehorcak, Florent Neyens, Tadeas Jaros, Emils Gegeris, Tonin Caubet, Jacob Sweeney, Jugo Mäkela, Jules Gallet



Départs

Maxime Moisan, François Paquin, Louis Belisle, Andréa Palat, Robin Lamboley, Vince Tartari, Louis Bélisle, Austin Fyten, Alex Wideman

Président

Thierry Parienty

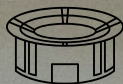
Entraîneur

Olivier Dimet

Briançon



Les Diables Rouges
Club créé en 1934



Patinoire Municipale René Froger

37 Rue Georges Bermond Gonnet -
05 100 Briançon

☎ **Communication** : 06 89 59 96 05

Palmarès depuis 2000

2009-2010 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2019-2010 : Vainqueur de la Coupe de France

2010-2011 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2011-2012 : Vainqueur de la Coupe de la Ligue

2012-2013 : Vainqueur de la Coupe de France

2013-2014 : Vainqueur de la Ligue Magnus

2018-2019 : Champion de France Division 1



Arrivées

Hugo Turcotte, Valère Vrielynck, Thomas Raby, Artyom Garifullin, Sacha Guillemain, Hugo Mezentzeff, Marek Zagraban, Jakub Burzik, Martin Krasnican, Eric Léger, Tony Allouchery, Luca Basile Gonzalez, Aleksei Ishmametev



Départs

Thomas Carminati, Filip Hudak, Christian Michalcin, Filip Vasko, Samuel Zahradnik, Olivier Richard, Nicolas Ruel, Antoine Torres, Robin Colomban, Charles Schmitt, Félix Plouffe, Quentin Berthon, Radovan Cutt, Slavomir Tomko, Titouan Davout, Filip Vasko

Président

Guillaume Lebigot

Entraîneur

Daniel Sedlak





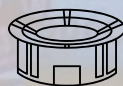
N°	Joueur		G/D	
Goals				
2	Jan Broz	1997	G	
	Lucas Faure-Brac	2003	G	
	Hugo Turcotte	1998	G	
Défenseurs				
	Tony Allouchery	1994	G	
36	Kristaps Bazevics	1994	G	
	Jakub Burzik	1997	G	
25	Nathan Faure-Brac	2003	G	
8	Kévin Igier	1987	G	
	Alexei Ischmametyev	1988	G	
	Hugo Mezenttzeff	2001	G	
28	Jakub Sedlak	2001	G	
Attaquants				
	Lucas Basile Gonzalez	2002	G	 
16	Benjamin Berard	1999	G	
29	Bastien Colombar	2002	G	
17	Quentin Fauchon	2002	G	
56	Kais Faure-Brac	2003	G	
	Artyom Garifullin	1990	D	
	Sacha Guillemain	1999	G	
21	Rudolf Huna	1980	G	
	Martin Krasnican	1996	G	
7	Denis Kurepanov	1988	G	
	Éric Léger	1997	G	
	Yonis Penet	2004	D	
	Thomas Raby	2001	G	
	Valère Vrielynck	1987	G	
	Marek Zagrapan	1986	G	

Cergy-Pontoise



Les Jokers

Club créé en 1934



Aren'Ice

33 Avenue de la Plaine des Sports -
95 800 Cergy

☎ Communication : 06 50 79 50 16

Palmarès depuis 2000

2020-2021 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

N°	Joueur		G/D	
Goals				
34	Antoine Gilbert	2001	G	
37	Sebastian Ylonen	1991	G	
Défenseurs				
5	Patrick Coulombe	1985	G	
48	Aurélien Dorey	1994	G	
41	Raphael Faure	1993	G	
40	Antti Kauppila	1989	G	
22	Jules Lefebvre	1999	D	
7	Vincent Melin	1998	G	
4	Will Thompson	1997	D	
Attaquants				
42	Robert Baillargeon	1993	D	
16	William Bower	1997	D	
96	Loïc Farnier	1996	G	
88	Théo Gueurif	2002	G	
57	Pierre-Charles Hordelalay	1989	G	
29	Christiano Versich	1997	D	
78	Aaron Miller	1995	D	
6	Louis Petit	1992	G	
91	Samuel Salonen	1994	G	
9	Paul Schmitt	2003	D	
21	Thomas Suire	1998	G	
43	Gage Torrel	1994	G	



Arrivées

Antoine Gilbert, Gage Torrel, Loïc Farnier, Théo Gueurif, Raphaël Faure, Christiano Versich, William Thompson, William Bower, Robert Baillargeon, Patrick Coulombe, Aaron Miller, Samuel Salonen



Départs

Denny Kearney, Patrick Munson, Charles Levesque, Norbert Abramov, Timothée Franck, Ryan Tait, Aku Kestilä, Kevin Da Costa, Brien Diffley, Tuukka Rajamäki, Steven Owre

Président

Christophe Cuzin

Entraîneur

Jonathan Paredes

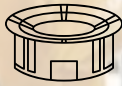


Chamonix



Les Pionniers

Club créé en 1911



Patinoire Richard Bozon

99 avenue de la plage - 74 400
Chamonix



Communication : 06 99 19 52 74

Palmarès depuis 2000

2005-2006 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2006-2007 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2013-2014 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2015-2016 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

N°	Joueur		G/D	
Goals				
1	Olivier Richard	1996	G	
36	Richard Sabol	1994	G	
Défenseurs				
54	Valentin Coffy	2000	D	
15	Lauric Convert	1999	D	
46	Camil Durand	1996	D	 
49	Jakub Muller	1999	D	
77	Christian Silfver	1991	G	
83	Vitali Zotov	1992	D	
Attaquants				
25	Joonas Alanne	1990	G	
7	Jakub Cerny	1987	G	
27	Romain Chapuis	1995	G	
10	Sébastien Delemps	1992	G	
17	Vincent Kara	1989	D	
3	Clément Masson	1986	D	
78	Yevgeni Nikiforov	1993	G	
67	Aleksi Poikola	1989	G	
91	Matthias Terrier	1991	G	
19	Matt Tugnutt	1996	G	 
41	Gabin Ville	1997	G	
21	Malo Ville	1995	G	



Arrivées

Olivier Richard, Romain Chapuis, Joonas Alanne, Jakub Müller, Malo Ville, Gabin Ville, Aleksi Poikola, Vitali Zotov, Matt Tugnutt



Départs

Fabien Kazarine, Romain Ginier, Konsta Mesikämnen, Jarkko Harjula, Johannes Nilsson, Phil Marinaccio, Samuel Guer, Bence Szabo, Emil Bejmo, Joakim Lilliehöök, Samuel Salonen, Johannes Nilsson, Bence Szabó

Président

Bernard Molliet

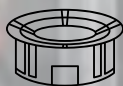
Entraîneur

Marc Lefebvre



Les Rapaces

Club créé en 1911



Alp' Arena

1 rue de Narwick La Blâche - 05 000

Gap

☎ Communication : 06 64 80 24 52

Palmarès depuis 2000

2008-2009 : Champion de France Division 1

2011-2012 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2012-2013 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2014-2015 : Vainqueur de la Ligue Magnus

2014-2015 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

2015-2016 : Vainqueur de la Coupe de la Ligue

2016-2017 : Vainqueur de la Ligue Magnus

N°	Joueur		G/D	
Goals				
60	Jimmy Darier	1994	G	
33	Julian Junca	1998	G	
Défenseurs				
74	Fabien Bourgeois	1995	D	
9	Louis Cirgues	2001	G	
	Yohan Coulaud	2000	G	
6	Arnaud Faure	1995	G	
7	Chad Langlais	1986	G	
	Valtteri Meisaari	1999	G	
Attaquants				
	Kevin Altidor	1993	G	
11	Maxence Bortino	2001	D	
	Lucas Colombin	2002	D	
77	Julien Correia	1988	G	
	Loïc Coulaud	1997	G	
	Yegor Gainetdinov	1996	G	
38	Yevgeni Nikiforov	1993	G	
82	Romain Gutierrez	1992	G	
12	Paul Joubert	2000	D	
85	Sébastien Rohat	1985	D	
	Olegs Sislannikovs	1996	D	
	Axel Tarabusi	2001	G	
47	Dimitri Thillet	1993	G	



Arrivées

Kevin Altidor, Valtteri Meisaari, Yohan Coulaud, Loïc Coulaud, Lucas Colombin, Olegs Sislannikovs, Yegor Gainetdinov



Départs

Axel Prissaint, Fabien Colotti, Mathieu Mony, Romain Chapuis, Oleg Sosunov, Raphaël Faure

Président

Jérôme Escallier

Entraîneur

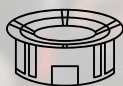
Éric Blais

Grenoble



Les Brûleurs de Loups

Club créé en 1963



Patinoire Pôle Sud

Avenue d'Innsbruck - 38 100

Grenoble

☎ **Communication** : 06 76 92 52 73

Palmarès depuis 2000

2006-2007 : Vainqueur Ligue Magnus, Vainqueur de la Coupe de la Ligue

2007-2008 : Vainqueur de la Coupe de France

2008-2009 : Vainqueur du Match des Champions, Vainqueur Coupe de la Ligue, Vainqueur Coupe de France, Vainqueur de la Ligue Magnus

2009-2010 : Vainqueur du Match des Champions

2010-2011 : Vainqueur de la Coupe de la Ligue

2011-2012 : Vainqueur du Match des Champions

2014-2015 : Vainqueur de la Coupe de la Ligue

2016-2017 : Vainqueur de la Coupe de France

2018-2019 : Vainqueur de la Ligue Magnus

2021-2022 : Vainqueur de la Ligue Magnus



Arrivées

Timothé Quattrone, Alexandre Pascal, Flavian Dair, Brent Aubin



Départs

Julien Baylacq, Christophe Tartari, Sébastien Bisailon, Peter Valier, Jani Tuppurainen, Malo Ville

Président

Jacques Reboh

Entraîneur

Jyrki Aho



N°	Joueur		G/D	
Goals				
34	Raphael Garnier	1997	G	
30	Jakub Stepanek	1986	G	
Défenseurs				
72	Pierre Crinon	1995	G	
4	Kyle Hardy	1988	G	
44	Janne Jalasvaara	1984	G	
58	Maxim Lamarche	1992	D	
5	Lucien Onno	1999	D	
19	Alexandre Pascal	1998	D	
21	Bobby Raymond	1985	G	
50	Jere Rouhiainen	1996	G	
Attaquants				
11	Brent Aubin	1986	D	
64	Joel Champagne	1990	G	
3	Aurélien Dair	1999	D	
23	Flavien Dair	2002	G	
17	Nicolas Deschamps	1990	G	
78	Dylan Fabre	2000	G	
10	Damien Fleury	1986	G	
18	Adel Koudri	1999	G	
12	Julien Munoz	1998	D	
	Chad Nehring	1987	D	
63	Markus Poukkula	1988	G	
86	Timothé Quattrone	2001	G	
77	Sacha Treille	1997	G	



Mulhouse



Les Scorpions
Club créé en 1997



Patinoire de l'Illberg
Boulevard Charles Stoessel - 68 200
Mulhouse

☎ **Communication** : 06 45 91 37 82

Palmarès depuis 2000

2004-2005 : Vainqueur de la Ligue Magnus
2011-2012 : Champion de France D1
2016-2017 : Champion de France D1

N°	Joueur		G/D
Goals			
	Jean-Philippe Fontaine	2000	G
	Quentin Papillon	1997	G
Défenseurs			
13	Ivan Esipov	2002	G
	Joshua Ess	1999	G
	Luke Orysiuk	1997	D
	Sami Pharaon	1999	D
	Félix Rousseau	2003	D
	Yoan Salve	2000	G
24	Nikita Shalei	2001	D
Attaquants			
	Alex Berardinelli	1995	G
	Colin Delatour	2003	G
	Emils Gegeris	1999	G
3	Antonin Germond	2000	G
19	Teemu Loizeau	1999	G
	Konstantin Makarov	1985	D
	Rudy Matima	1997	G
17	Jordan Mugnier	1996	G
15	Philéas Perrenoud	2004	G
20	Samuel Rousseau	2000	G
	Andrei Rychagov	1982	G
77	Bryan Ten Braak	1990	G
	Tyler Welsh	1997	D

Arrivées



Bryan Ten Braak, Yoan Salve, Jean-Philippe Fontaine, Quentin Papillon, Rudy Matima, Luke Orysiuk, Alex Berardinelli, Joshua Ess, Emils Gegeris, Colin Delatour, Andrey Rychagov, Konstantin Makarov, Tyler Welsh, Sami Pharaon

Départs



Milan Jurik, Kevin Hecquefeuille, Isaac Charpentier, Jerry Laakso, Olivier Labelle, Jonathan Lessard, Anthony Morrone, Timothée Quattrone, Corentin Cruchandeau, Phil et Chad Pietroniro, Matthew Pistilli, Jonathan Desbiens, Lélian Vix, Alexis Hermant, Shawn Boutin

Président

Alain Cheval

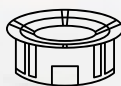
Entraîneur

Kevin Hecquefeuille

Nice

Les Aigles

Club créé en 2003



Palais des Sports de Jean Bouin -
Esplanade du Maréchal de Lattre de
Tassigny - 06300 Nice



Communication : 06.41.16.79.45

Palmarès depuis 2000

2003-2004 : Champion de France D3

2007-2008 : Champion de France D2

2015-2016 : Champion de France D1

2016-2017 : Trophée Marcel Claret, équipe la plus fair-play

N°	Joueur		G/D	
Goals				
	Isaac Charpentier	1999	G	
35	Evan Weninger	1996	G	
Défenseurs				
	Louis Bélisle	1991	G	
	Mathieu Mony	1999	G	
44	Yevgeni Nogachyov	1991	G	
	Jérémie Penz	1999	G	
	Miha Stebih	1992	G	
	Lucas Villain	2000	D	
Attaquants				
	Norbert Abramov	1993	D	
	Daniel Babka	1996	G	
40	Lucas Bonnardel	1997	G	
17	Ondrej Kopta	1995	G	
78	Mikael Kuronen	1992	G	
	Arturs Mickevics	1991	D	
	Eetu Paasovaara	1998	G	
11	Hugo Proux	2001	G	
86	Alexis Sutor	1999	D	
	Antoine Torres	1997	G	
	Samuli Vainionpää	1999	G	
71	Julius Valtonen	1995	D	
	Gaetan Villiot	1999	G	



Arrivées

Isaac Charpentier, Lucas Villain, Antoine Torres, Norbert Abramov, Evan Weninger, Mathieu Mony, Samuli Vainionpää, Gaëtan Villiot, Louis Belisle, Eetu Paasovaara, Miha Stebih, Arturs Mickevics, Daniel Babka



Départs

Antoine Bonvalot, Boris Brincko, Romain Carpentier, Radomir Heizer, Valère Vrielyneck, Patrik Romancik, Rémi Thomas, Emil Bagin, Alexandre Pascal, Jakub Matai, Jesse Pelamo, Danick Crête, Patrik Romancik

Président

Jean-françois Ropart

Entraîneur

Stanislav Sutor

Rouen



Les Dragons

Club créé en 1997



Patinoire de l'Île Lacroix

Avenue Jacques Chastellain

76 000 Rouen

☎ **Communication** : 06 88 90 00 25

Palmarès depuis 2000

2000-2001 : Champion de France, Trophée de l'équipe la plus fair-play

2001-2002 : Vainqueur de la Coupe de France

2002-2003 : Champion de France

2003-2004 : Vainqueur de la Coupe de France

2004-2005 : Vainqueur de la Coupe de France

2005-2006 : Vainqueur de Ligue Magnus

2007-2008 : Vainqueur de la Coupe de la Ligue, Vainqueur de la Ligue Magnus

2009-2010 : Vainqueur Coupe de la Ligue, Vainqueur de la Ligue Magnus

2010-2011 : Vainqueur de la Ligue Magnus, Vainqueur de la Coupe de la Ligue, Vainqueur du Match des Champions

2011-2012 : Vainqueur de la Ligue Magnus, Vainqueur de la Continental Cup

2012-2013 : Vainqueur la Ligue Magnus, Vainqueur la Coupe de la Ligue, Vainqueur du Match des Champions

2013-2014 : Vainqueur de la Coupe de la Ligue

2014-2015 : Vainqueur de la Coupe de France

2015-2016 : Vainqueur de la ligue Magnus, Vainqueur de la Coupe de France, Vainqueur de la Coupe Continentale, Vainqueur du match des champions

2017-2018 : Vainqueur de la Ligue Magnus

2020-2021 : Vainqueur de la Ligue Magnus



Arrivées

Bastien Maïa, Aleksii Elorinne, François Beauchemin, Alexandre Mallet, Christophe Boivin, Ondrej Roman



Départs

Valentin Duquenne, Anthony Guttig, Yoan Salve, Théo Gueurif, Joran Reynaud

Président

Thierry Chaix

Entraîneur

Fabrice Lhenry





N°	Joueur		G/D	
Goals				
39	Tonin Caubet	2002	G	
69	Matija Pintaric	1989	G	
Défenseurs				
25	Yohann Alzon	2000	G	 
41	Enzo Cantagallo	1998	D	
62	Florian Chakiachvili	1992	G	
23	Aleski Elorinne	1990	G	
44	Sacha Guimond	1991	G	
8	Dylan Yeo	1986	G	
Attaquants				
44	François Beauchemin	1996	G	
37	Joris Bedin	1993	G	
94	Christophe Boivin	1996	G	
7	Jordan Hervé	2003	G	
27	Loïc Lampérier	1989	G	
15	Kaylian Leborgne	2003	G	
18	Bastien Maia	1997	D	
92	Alexandre Mallet	1992	D	
6	Vincent Nesa	1996	D	
11	Tommy Perret	2003	F	
10	Ondrej Roman	1989	G	
90	Kelsey Tessier	1990	D	
14	Quentin Tomasino	2002	D	
91	Rolands Vigners	1991	G	



Comment suivre la Synerg glace Ligue Magnus ?



@synergglaceliguemagnus



@synergglaceliguemagnus



@liguemagnus





Fédération Française de Hockey Sur Glace

Aren'Ice

33 avenue de la Plaine des Sports

93800 CERGY

01 85 76 49 49

Marketing Synerglace Ligue Magnus

01 85 76 49 31

